



FAÇONNONS  
UN MONDE JUSTE  
ET DURABLE 

## DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

# TRAVAUX DE REHABILITATION DE FORAGE ET DE GRILLAGES DE PERIMETRE MARAICHERS DANS LA REGION DU NANDO

---

## REPRESENTATION DU GRET BURKINA FASO

---

Date d'envoi  
...juillet 2026

---

BURKINA FASO

---

# SECTION I : Instructions aux soumissionnaires et conditions contractuelles particulières

---

## I. Contexte

Le Gret est une organisation de solidarité internationale dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables et de promouvoir la justice sociale, tout en préservant notre planète. Depuis 1976, ses équipes conçoivent et mettent en œuvre, dans une trentaine de pays, des solutions durables et adaptées aux contextes locaux, en collaboration avec les acteurs publics, privés et communautaires.

Présent au Burkina Faso depuis 2003, le Gret met en œuvre plusieurs projets de développement et d'urgence humanitaire dans les domaines de la nutrition, de la protection sociale, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de l'énergie, de l'eau, hygiène et assainissement (EHA), de la gouvernance locale, et de la cohésion sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités sur, le Gret Burkina Faso procède à la réhabilitation de forages et de grillages de périmètres maraîchers au profit des bénéficiaires de la région du Nando. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente procédure de consultation ouvert.

Le Gret Burkina Faso lance un dossier de consultation en deux (02) lots pour la réalisation de travaux de réhabilitation d'infrastructures productives au profit des périmètres maraîchers situés dans ses zones d'intervention.

Cette consultation vise à :

- Réhabiliter des forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque afin de rétablir durablement l'accès à l'eau pour les activités de production maraîchère ;
- Réhabiliter les grillages de protection des périmètres maraîchers en vue de sécuriser les sites de production contre les intrusions animales et humaines ;
- Améliorer les conditions d'exploitation des périmètres maraîchers par la remise en état d'infrastructures essentielles à la production ;
- Renforcer la résilience et la capacité productive des exploitants bénéficiaires à travers la sécurisation de l'accès à l'eau et la protection des aménagements ;
- Contribuer à la durabilité des investissements réalisés et à l'efficacité des interventions menées par les projets du Gret dans ses zones d'intervention.

Le présent dossier de consultation a pour objet de sélectionner des prestataires qualifiés, disposant de capacités techniques, matérielles et organisationnelles avérées, pour exécuter les travaux de réhabilitation de forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque (Lot 1) et les travaux de réhabilitation de grillages de périmètres maraîchers (Lot 2), conformément aux spécifications techniques définies dans le présent dossier. Le Gret Burkina Faso souhaite acquérir en un lot unique des équipements de transformation agroalimentaire destinés à appuyer la mise en œuvre de ses actions de terrain.

## 2. Les conditions particulières

Référence du marché	UNI/2026/003/BF/SAF/LOG
Nom de l'Acheteur/ Client	GRET
Adresse de l'acheteur/ Client	1200 logements, avenue Babanguida 10 BP 810 Ouagadougou 10
Nom du projet	Promotion de la diversification alimentaire chez les enfants 06 à 23 mois et les ménages dans sept (07) régions du Burkina Faso.
Financement	UNICEF
Objet du marché	Travaux
Procédure de passation de marché	Appel d'offre ouvert
Type de contrat	Forfaitaire
Prise en charge des frais	Non applicable
Nombre de lot	02
Langue de l'offre	Français
Monnaie de l'offre	FCFA
Monnaie de règlement des services	FCFA
Les consortiums sont autorisés (indiquer si oui ou non)	Non
La sous-traitance est autorisée (indiquer si oui ou non)	Non
Prix révisables	Non
Adresse et personnes de contact pour l'obtention des clarifications	daobf.burkina@gret.org
Dépôt des offres :	Les offres doivent être déposées avec la mention « Titre de l'offre » soit :  - <b>En version papier</b> : à l'adresse du bureau suivante : 10 BP 810 Ouaga 10, Avenue Babanguida, Quartier 1200 logements, secteur 24, Arrondissement 5, Ouagadougou – Burkina Faso
Modalités de dépôt des offres	L'offre technique avec les documents administratifs demandés et l'offre financière doivent être placée chacune dans une enveloppe fermée, portant les mentions indiquées dans les instructions aux soumissionnaires (Offre technique ou offre financière et l'objet). Cette enveloppe doit ensuite être placée dans une deuxième enveloppe également anonyme portant le nom et la référence du marché, qui sera adressée à l'adresse indiquée, où elle devra être remise en main propre contre signature sur le registre de remise des offres  L'offre doit comprendre une <b>version originale + une copie+ une version numérique (scannée) sur une clé USB</b>
Date et heure limite de dépôt	<b>14 juillet 2026 à 17h00 heure de Ouagadougou</b>

Date et heure limite pour soumettre des questions	5 jours ouvrés avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : <a href="mailto:daobf.burkina@gret.org">daobf.burkina@gret.org</a> Tel : 44 83 68 68 L'autorité contractante enverra les réponses aux questions à tous les soumissionnaires qui se seront déclarés
Date et heure et lieu de session du comité d'ouverture des offres	Le comité d'ouverture des offres se réunira dans les locaux de la Représentation du Gret au Burkina le 15 juillet 2026 A 10h Cette date pourra être modifiée en fonction des contraintes.
Durée de validité de l'offre	Au moins 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres
Garantie de soumission	Non Exigée
Garantie de bonne exécution	Exigée
Régime fiscal et douanier	Pas d'exonération/Exonération de TVA
Plan de paiements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40% à la signature du contrat sur présentation d'une facture d'acompte ;</li> <li>• 60% après la réception provisoire</li> <li>• 5% seront retenus sur chaque paiement au titre de garantie de bonne fin</li> <li>• La retenue de garantie sera versée à la réception définitive, sur émission du procès-verbal de réception intervenant au plus tôt 2 mois après l'émission du procès-verbal de réception</li> </ul>
Pénalités	1‰ (un pour mille) du montant du lot concerné par jour de retard, plafonné à 10 % du montant du lot.

### **Soumission à plusieurs lots et remise conditionnelle**

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un seul lot ou pour les deux (02) lots. L'attribution du marché se fera par lot.

Un même soumissionnaire peut être attributaire d'un (01) ou des deux (02) lots, sous réserve de satisfaire aux exigences techniques, administratives et financières requises pour chaque lot.

Le soumissionnaire qui présente une offre pour les deux (02) lots peut proposer une remise conditionnelle applicable en cas d'attribution des deux lots.

Dans ce cas, le montant de la remise devra être clairement indiqué :

- Sur une ligne séparée dans l'offre financière de chacun des deux lots ; et
- Dans l'offre financière globale récapitulative.

La remise devra être présentée :

- Montant de l'offre sans remise ;
- Montant de la remise proposée ;
- Montant de l'offre après remise.

La remise ne sera prise en compte que dans l'hypothèse où le soumissionnaire est retenu pour les deux (02) lots.

## **3. Documents constitutifs de l'offre**

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra, une offre technique, jointe aux documents administratifs et une offre financière.

L'offre technique comprendra :

### **a. Pièces administratives**

- Une copie de l'Identifiant Financier Unique (IFU) en cours de validité ;
- Une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) en cours de validité ;

- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable légal ou du propriétaire de l'entreprise ;
- Un certificat de non-faillite en cours de validité, délivré par l'autorité compétente.

#### b. Capacités techniques et organisationnelles

Toutes pièces justificatives démontrant que le soumissionnaire dispose des capacités techniques, humaines, matérielles et organisationnelles requises pour exécuter les travaux objet du présent Appel d'offres, notamment :

- **Pour le Lot 1 : Travaux de réhabilitation de forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque :**  
une copie légalisée de l'agrément technique en qualité d'entrepreneur en matière de forage, en cours de validité, ainsi que tout autre agrément ou autorisation jugé pertinent pour l'exécution desdits travaux ;
- **Pour le Lot 2 : Travaux de réhabilitation de grillages de périmètres maraîchers :**  
une copie légalisée de l'agrément technique en aménagement, ou tout autre agrément équivalent jugé pertinent pour l'exécution des travaux de clôture, d'aménagement ou de génie rural.

#### a. Variantes techniques

- Le cas échéant, toute proposition de solution technique variante jugée pertinente par le soumissionnaire, accompagnée des justifications techniques, économiques et fonctionnelles nécessaires à son appréciation.

## 4. Délai et lieux d'exécution

Le délai d'exécution sera d'un (01) mois à partir de la signature du contrat et ne pourra en aucun cas être révisé.

Le lieu d'exécution des travaux :

Lot 1	N°	Site	Commune	Type de travaux
	1	Ekoulkoala	Réo	Travaux de réhabilitation de forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque
	2	Sourgou	Natinga	
	3	Tiogo	Tenado	

Lot 2	N°	Village	Commune	Type de travaux
	1	Sourgou	Natinga	Travaux de réhabilitation de grillages de périmètres maraîchers
	2	Tiogo	Tenado	

## 5. Les critères d'évaluation

#### a. Critères d'éligibilité

Le soumissionnaire, ainsi que les membres du groupement, les fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants le cas échéant, doivent répondre aux critères d'éligibilité requis, à savoir la conformité administrative de l'offre et l'éligibilité du soumissionnaire

- Conformité administrative : l'offre est jugée conforme administrativement si l'intégralité des justificatifs requis sont fournis.
  - Avoir son RCCM et Numéro IFU à jour
  - Avoir son agrément technique à jour
  - Le certificat de non faillite délivré par les services compétents
  - Copie de pièce d'identité

L'absence ou la non-conformité des pièces administratives pourra faire l'objet d'une acceptation provisoire sous réserve de compléter le dossier dans les 48h, passé ce délai, le dossier sera rejeté. L'offre technique ne sera pas étudiée. La fausse déclaration de numéro d'IFU ou de RCCM entraîne la disqualification de l'offre.

L'autorité contractante vérifiera que le soumissionnaire n'est pas sujet à des mesures d'exclusion de la part du financeur du projet. En cas d'inscription sur une liste de sanctions, le soumissionnaire sera éliminé de la procédure d'attribution.

## b. Evaluation de la qualification du soumissionnaire

### *Evaluation de la conformité technique de l'offre*

Toujours au titre de la conformité de l'offre les points suivants seront vérifiés :

- Disposer du personnel minimum avec les curriculum vitae, les copies de diplômes obligatoires ;

#### **Lot 1**

Postes	Nombre	Diplôme/spécialité	Années d'expériences minimum
Chef de chantier	1	Technicien supérieur (Bac+2 minimum) en hydraulique, électromécanique, génie rural ou énergie solaire	5 ans et au moins 3 projets similaires
Technicien en énergie solaire photovoltaïque	1	BTS/DTS ou équivalent	3 ans dans l'installation de systèmes photovoltaïques de pompage
Électromécanicien	1	CAP/BEP/BTS en électromécanique	3 ans
Plombier hydraulicien	1	CAP/BEP ou équivalent	3 ans

#### **Lot 2**

Postes	Nombre	Diplôme/spécialité	Années d'expériences minimum
Chef de chantier	1	Technicien en génie civil ou bâtiment	5 ans et au moins 3 projets similaires
Chef d'équipe	1	Ouvrier qualifié	3 ans
Soudeur métallique	1	CAP/BEP ou équivalent	3 ans
Maçon	1	CAP/BEP ou équivalent	2 ans

Le soumissionnaire devra justifier de la disponibilité effective du personnel clé proposé pour l'exécution des travaux, en fournissant pour chaque membre du personnel déclaré des pièces probantes permettant d'attester son identité, sa qualification, son expérience et sa disponibilité pour le chantier.

À ce titre, l'offre technique devra comprendre, pour chaque personnel clé proposé, les pièces justificatives suivantes :

- Un curriculum vitae (CV) daté et signé par l'intéressé ainsi que par le soumissionnaire ;
- Une copie légalisée du diplôme, certificat ou attestation de qualification correspondant au poste proposé ;
- Les attestations de travail ou certificats de service justifiant l'expérience professionnelle requise ;
- Une déclaration de disponibilité signée par l'intéressé, l'engageant à être mobilisé pour l'exécution des travaux en cas d'attribution du marché ;

Tout document complémentaire permettant d'apprécier la compétence technique du personnel proposé (certificats de formation, habilitations, attestations spécialisées, etc.).

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies ainsi que la disponibilité réelle du personnel proposé.

Tout personnel déclaré sans pièce justificative probante, sans qualification suffisante ou sans preuve de disponibilité ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de l'offre technique.

- Matériel minimum exigé.

N° de lot	Matériel exigé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un (01) véhicule pick-up ou camionnette de chantier ;</li> <li>• Un (01) groupe électrogène fonctionnel ;</li> <li>• Une (01) motopompe ou pompe d'essai ;</li> <li>• Un (01) poste de soudure complète ;</li> </ul>

<b>Lot 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un (01) kit complet d'outillage de plomberie et de mécanique ;</li> <li>• Un (01) kit d'outillage électrique pour installation solaire ;</li> <li>• Un (01) multimètre ou appareil de contrôle électrique ;</li> <li>• Un (01) appareil de mesure de débit / niveau d'eau ;</li> <li>• Un (01) lot d'équipements de sécurité individuelle (casques, gants, bottes, harnais, lunettes, gilets) ;</li> <li>• Un (01) kit de balisage et de sécurisation de chantier ;</li> </ul>
<b>Lot 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un (01) véhicule utilitaire ou camion léger ;</li> <li>• Un (01) poste de soudure complète ;</li> <li>• Un (01) groupe électrogène fonctionnel ;</li> <li>• Un (01) kit d'outillage de maçonnerie ;</li> <li>• Un (01) kit d'outillage de ferronnerie / métallerie ;</li> <li>• Une (01) bétonnière (ou matériel équivalent de malaxage) ;</li> <li>• Un (01) compacteur manuel ou dame ;</li> <li>• Un (01) lot d'équipements de terrassement léger (pelles, pioches, barres, brouettes) ;</li> <li>• Un (01) lot d'équipements de mesure et d'implantation (mètre, cordeau, niveau, décamètre) ;</li> <li>• Un (01) lot d'équipements de protection individuelle (gants, bottes, casques, lunettes, gilets) ;</li> <li>• Un (01) kit de balisage et de sécurisation de chantier.</li> </ul>

Le soumissionnaire devra justifier de la disponibilité effective des équipements et matériels proposés pour l'exécution des travaux, en fournissant, pour chaque équipement déclaré, des pièces probantes permettant d'attester sa propriété, sa disponibilité ou sa possibilité de mobilisation pendant toute la durée du chantier.

À ce titre, l'offre technique devra comprendre, pour chaque équipement inscrit dans la liste du matériel proposé, les pièces justificatives suivantes :

- Une copie de la carte grise ou du certificat d'immatriculation au nom de l'entreprise pour les véhicules et engins roulants ;
- Une copie de la facture d'achat ou de tout document équivalent justifiant la propriété du matériel ;
- Une copie du contrat de location, de mise à disposition ou de leasing, lorsque le matériel n'appartient pas directement au soumissionnaire ;

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'existence, l'état et la disponibilité réelle des équipements proposés, y compris par visite physique, demande de complément d'information ou vérification des documents fournis.

Tout équipement déclaré sans pièce justificative probante ou dont la disponibilité ne peut être valablement établie ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de l'offre technique.

### ***Evaluation des qualifications et de la capacité du soumissionnaire***

Les critères ci-après seront pris en considération pour la vérification de la qualification et de la capacité de chaque soumissionnaire :

- Avoir réalisé au moins trois (03) expériences des travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la création si l'entreprise a moins de cinq années d'existence. Joindre la copie de la page de garde et de signature des contrats accompagné de l'attestation de bonne fin ou du PV de réception provisoire pour les marchés dont la période de garantie est échue et du PV de réception provisoire pour les marchés dont la période de garantie est encore en cours ;
- Avoir un chiffre d'affaires moyen minimum au cours des trois (03) dernières années ou depuis la création si l'entreprise a moins de trois années d'existence, supérieur ou égal à 12 000 000 Fcfa ;

### c. Critères de Qualification

No.	Objet	Critère	Spécification de conformité
1	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités	Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de : <b>12 000 000 F CFA</b> , Qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (certificat de chiffre d'affaires)	Doit satisfaire ce critère
2	Expérience générale	Expérience de marchés similaires, au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures.	Doit satisfaire ce critère
3	Qualification d'ordre général	Le personnel proposé dispose des cv et diplômes requis pour les travaux demandés	Doit satisfaire ce critère
4	Pertinence pour le projet	Le personnel proposé est disponible et a l'expérience requise pour mener à bien les travaux	Doit satisfaire ce critère
5	Matériel	Le matériel proposé disponible pour mener à bien les travaux	Doit satisfaire ce critère
<b>TOTAL</b>		<b>Doit satisfaire à l'ensemble des critères énumérés</b>	

**NB : les critères ci-dessus s'appliqueront à l'ensemble des 2 lots**

#### 5.1 L'attribution du marché

L'offre sera attribuée selon la méthode du moindre coût, c'est-à-dire à que le marché sera attribué à l'offre jugée conforme aux éléments techniques détaillés ci-dessus et évaluée la moins distante.

Les critères techniques seront jugés par rapport à leur conformité. Seront considérées conformes pour l'essentiel, les offres ayant satisfait les critères et conforme du point de vue administratif.

Les bordereaux de prix et les offres remises seront étudiés, les erreurs arithmétiques feront l'objet d'une correction. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des précisions sur les offres financières en cas d'erreur ou d'imprécision. Les montants pris en compte dans l'évaluation financière seront les montants hors taxes corrigés, le cas échéant.

Les soumissionnaires seront notifiés par écrit de la décision d'attribution et pourront s'ils le souhaitent, obtenir des explications dans les 7 jours ouvrés suivant la notification, auprès du pouvoir adjudicateur, à l'adresse mail suivante : [daobf.burkina@gret.org](mailto:daobf.burkina@gret.org)

L'attributaire se verra proposer la signature d'un contrat. L'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur sera annexée au contrat.

#### LOT 1

##### 1. Cadre de devis estimatif

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
<b>SITE 1 : EKOULKOALA</b>				
Fourniture et pose d'un réservoir en polyéthylène (Poly Tank) de 7 000 litres.	Unité	1		
Fourniture et pose de conduites en PEHD Ø 50 mm.	Mètre	30		
<b>Sous total 1</b>				
<b>SITE 2 : SOURGOU</b>				
Fourniture et pose d'une pompe immergée hybride de 3 000 W.	Forfait	1		

Fourniture et réalisation des raccordements électriques complets.	Forfait	1		
Fourniture et réalisation des raccordements hydrauliques en PEHD Ø 50 mm	Forfait	1		
Fourniture et pose de panneaux solaires photovoltaïques de 550 W.	Unité	6		
Fourniture et pose de la structure métallique de support des panneaux solaires.	Forfait	1		
<b><i>Sous total 2</i></b>				
<b>SITE 3 : TIOGO</b>				
Fourniture et pose d'une pompe immergée hybride de 3 000 W.	Forfait	1		
Fourniture et réalisation des raccordements électriques complets	Forfait	1		
Fourniture et réalisation des raccordements hydrauliques en PEHD Ø 50 mm.	Forfait	1		
Fourniture et pose de panneaux solaires photovoltaïques de 550 Wc.	Unité	6		
Fourniture et pose de la structure métallique de support des panneaux solaires.	Forfait	1		
<b><i>Sous total 3</i></b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

## 2. Bordereau de prix unitaire

Désignation	Unité	Prix unitaire	
		En chiffre	En lettre
<b>SITE 1 : EKOUKOLA</b>			
Fourniture et pose d'un réservoir en polyéthylène (Poly Tank) de 7 000 litres.	Panneau		
Fourniture et pose de conduites en PEHD Ø 50 mm.	Forfait		
<b>SITE 2 : SOURGOU</b>			
Fourniture et pose d'une pompe immergée hybride de 3 000 W.	Forfait		
Fourniture et réalisation des raccordements électriques complets.	Forfait		
Fourniture et réalisation des raccordements hydrauliques en PEHD Ø 50 mm	Forfait		
Fourniture et pose de panneaux solaires photovoltaïques de 550 W.	Unité		
Fourniture et pose de la structure métallique de support des panneaux solaires.	Forfait		
<b>SITE 3 : TIOGO</b>			
Fourniture et pose d'une pompe immergée hybride de 3 000 W.	Forfait		
Fourniture et réalisation des raccordements électriques complets	Forfait		
Fourniture et réalisation des raccordements hydrauliques en PEHD Ø 50 mm.	Forfait		
Fourniture et pose de panneaux solaires photovoltaïques de 550 Wc.	Unité		
Fourniture et pose de la structure métallique de support des panneaux solaires.	Forfait		

LOT 2

1. Cadre de devis estimatif

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
<b>SITE 2 : SOURGOU</b>				
Fourniture et pose de grillage galvanisé de 1,50 m de hauteur.	Unité	12		
Fourniture et pose de poteaux en cornière métallique 40×40 ×4 mm.	Unité	100		
Fourniture et pose de fil tendeur galvanisé de 2,5 mm.	Unité	2		
Fourniture et pose de tendeurs.	Unité	24		
Fourniture et pose d'une porte métallique en tube 80 × 60 mm.	Forfait	1		
<i>Sous total 1</i>				
<b>SITE 2 : TIOGO</b>				
Fourniture et pose de grillage galvanisé de 1,50 m de hauteur.	Unité	12		
Fourniture et pose de poteaux en cornière métallique 40×40 ×3 mm.	Unité	100		
Fourniture et pose de fil tendeur galvanisé de 2,5 mm.	Unité	2		
Fourniture et pose de tendeurs.	Unité	24		
Fourniture et pose d'une porte métallique en tube 80 × 60 mm.	Forfait	1		
<i>Sous total 2</i>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

2. Bordereau de prix unitaire

Désignation	Unité	Prix unitaire	
		En chiffre	En lettre
<b>SITE 2 : SOURGOU</b>			
Fourniture et pose de grillage galvanisé de 1,50 m de hauteur.	Unité		
Fourniture et pose de poteaux en cornière métallique 40×40 ×4 mm.	Unité		
Fourniture et pose de fil tendeur galvanisé de 2,5 mm.	Unité		
Fourniture et pose de tendeurs.	Unité		
Fourniture et pose d'une porte métallique en tube 80 × 60 mm.	Forfait		
<b>SITE 2 : TIOGO</b>			
Fourniture et pose de grillage galvanisé de 1,50 m de hauteur.	Unité		
Fourniture et pose de poteaux en cornière métallique 40×40 ×3 mm.	Unité		
Fourniture et pose de fil tendeur galvanisé de 2,5 mm.	Unité		
Fourniture et pose de tendeurs.	Unité		
Fourniture et pose d'une porte métallique en tube 80 × 60 mm.	Forfait		

## Section 2 : Cahier des prescriptions techniques

Réhabilitation de forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque et réhabilitation des clôtures grillagées de périmètres maraîchers

### 1. OBJET

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) définit les exigences techniques minimales relatives aux travaux de réhabilitation de forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque et à la réhabilitation des clôtures grillagées des périmètres maraîchers.

L'entreprise est tenue d'exécuter les travaux conformément aux règles de l'art, aux normes nationales en vigueur et aux prescriptions du présent document.

### 2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'entreprise devra :

- Effectuer une visite préalable des sites ;
- Vérifier les dimensions et les conditions réelles avant le démarrage des travaux ;
- Fournir tous les matériaux, équipements, accessoires et consommables nécessaires ;
- Assurer le transport, la manutention, le stockage et la protection des fournitures ;
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ;
- Remettre les sites propres après les travaux.

Tous les matériaux devront être neufs, exempts de défauts et conformes aux normes internationales reconnues.

### LOT 1 : RÉHABILITATION DE FORAGES ÉQUIPÉS DE SYSTÈMES DE POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

#### *a. Réservoir en polyéthylène (Poly Tank)*

Le réservoir devra :

- Avoir une capacité de 7 000 litres ;
- Être fabriqué en polyéthylène haute densité (PEHD) stabilisé contre les UV ;
- Être destiné au stockage d'eau potable ;
- Résister aux variations climatiques.

Le titulaire assurera :

- Le transport ;
- La manutention ;
- La pose ;
- Le raccordement hydraulique ;
- Les essais d'étanchéité.

#### *b. Pompes immergées hybrides*

Les pompes devront :

- Être hybrides (fonctionnement solaire et réseau/groupe électrogène selon le modèle proposé) ;
- Développer une puissance nominale de 3 000 W minimum ;
- Être compatibles avec les caractéristiques hydrauliques du forage ;
- Disposer d'une protection contre la marche à sec ;
- Être protégées contre les surtensions et les surintensités.

Chaque pompe sera livrée avec :

- Câble immergé ;
- Coffret de commande ;
- Protections électriques ;
- Accessoires de raccordement.

### ***c. Générateur photovoltaïque***

Les panneaux photovoltaïques devront :

- Avoir une puissance unitaire minimale de 550 W ;
- Être monocristallins ;
- Présenter un rendement élevé ;
- Être certifiés IEC 61215 et IEC 61730 ou équivalent ;
- Disposer d'une garantie constructeur minimale de 12 ans sur le produit et 25 ans sur la puissance.

### ***d. Structure porteuse***

Les supports métalliques devront :

- Être galvanisés à chaud ou protégés contre la corrosion ;
- Résister aux vents dominants de la zone ;
- Assurer une inclinaison optimale des panneaux ;
- Être solidement ancrés sur des massifs en béton.

Toute la boulonnerie sera galvanisée ou en acier inoxydable.

### ***e. Raccordements électriques***

Les raccordements comprendront :

- Les câbles solaires ;
- Les connecteurs ;
- Les gaines ;
- Les boîtes de jonction ;
- Les protections électriques ;
- La mise à la terre.

Les câbles devront être résistants aux UV et adaptés à une utilisation extérieure.

### ***f. Raccordements hydrauliques***

- Les conduites devront être réalisées en PEHD PN16 minimum.
- Les raccords devront être parfaitement étanches.
- Tous les essais de pression seront réalisés avant la réception.

### ***g. Mise en service***

Le titulaire procédera :

- Aux essais de fonctionnement ;
- Aux essais de débit ;
- Aux essais de pression ;
- Au réglage des équipements ;
- À la formation des utilisateurs.

Un procès-verbal de mise en service sera établi.

## **LOT 2 : RÉHABILITATION DES CLÔTURES GRILLAGÉES**

### ***a. Grillage***

Le grillage devra :

- Être galvanisé ;
- Avoir une hauteur de 1,50 m ;
- Présenter une bonne résistance à la corrosion ;
- Être correctement tendu.

### ***b. Poteaux métalliques***

Les poteaux devront :

Site de Sourgou

- Cornière métallique 40 × 40 × 4 mm

Site de Tiogo

- Cornière métallique 40 × 40 × 3 mm

Les poteaux seront :

- Scellés dans des massifs en béton ;
- Parfaitement alignés ;
- Espacés régulièrement selon les règles de l'art.

**c. . Fil tendeur**

Le fil tendeur devra :

- Être galvanisé ;
- Avoir un diamètre minimum de 2,5 mm ;
- Être posé sur toute la longueur de la clôture.

**d. Tendeurs**

Les tendeurs devront :

- Être galvanisés ;
- Être adaptés au diamètre du fil ;
- Assurer une tension permanente du grillage.

**e. Porte métallique**

Chaque porte devra :

- Être réalisée en tube acier 80 × 60 mm ;
- Recevoir deux ou trois paumelles soudées ;
- Comporter un système de fermeture robuste ;
- Être protégée contre la corrosion.

**f. Contrôle de qualité**

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit :

- De contrôler les matériaux avant leur mise en œuvre ;
- De refuser tout matériel non conforme ;
- D'exiger le remplacement des fournitures défectueuses.

Les essais pourront être réalisés à tout moment.

**g. Réception des travaux**

La réception comprendra :

- Le contrôle de conformité ;
- Les essais de fonctionnement ;
- La vérification des quantités ;
- La vérification de la qualité des finitions.

Toute réserve devra être levée avant la réception provisoire.

**h. Garantie**

Le titulaire garantit les travaux pendant une durée minimale de douze (12) mois à compter de la réception provisoire.

Pendant cette période, il remplacera à ses frais tout équipement présentant un défaut imputable aux fournitures ou à la mise en œuvre.

**i. Documents à fournir avant la réception**

Le titulaire remettra notamment :

- Les fiches techniques de tous les équipements installés ;
- Les certificats de garantie des fabricants ;
- Les notices d'utilisation et de maintenance ;
- Les schémas électriques des installations photovoltaïques ;
- Les plans de récolement (si des modifications ont été apportées) ;
- Un rapport des essais et de la mise en service ;
- Un procès-verbal de formation des bénéficiaires et/ou exploitants.

La remise de ces documents constitue une condition préalable à la réception provisoire des travaux.

## Section 2 : Formulaire à retourner

### ANNEXE N°1 : LETTRE DE SOUMISSION

Référence et intitulé du marché : xxxx

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le marché précité, nous, soussignés XXXXX, déclarons par la présente que :

Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité son contenu. Nous acceptons sans réserve ni restriction et intégralement ses dispositions.

Nous proposons d'exécuter, conformément aux termes de référence du dossier d'appel d'offres et selon les conditions et délais indiqués, sans réserve ni restriction, travaux détaillées dans notre offre technique.

Le prix de notre offre [indiquer le cas échéant si cela inclut des pièces de rechanges, des consommables ou des services de maintenance], est de XXXXXX devise (à préciser en chiffres et en lettres).

Cette offre est valable pour une période de xxx jours à compter de la date limite de soumission des offres.

Nous soumettons cette offre en notre nom. Nous confirmons que nous ne soumissionnons pas sous une autre forme pour le même marché.

Date

Nom et prénom du représentant autorisé

Signature du représentant autorisé

Cachet

## ❖ Annexe 2 : fiche d'identification du soumissionnaire

Nom légal du soumissionnaire	
Nom commercial du soumissionnaire (si différent)	
Forme juridique du soumissionnaire	
Numéro d'enregistrement du soumissionnaire au registre des entreprises ou équivalent	
Lieu d'enregistrement principal (ville et pays)	
Adresse du siège social	
Téléphone	
Adresse mail	

Date	
Nom et prénom du représentant autorisé	
Signature du représentant autorisé	
Cachet	

*Joindre copie de la pièce d'identité du représentant autorisé et la copie d'enregistrement de l'entité (attestant nom et numéro d'immatriculation).*

### ❖ Annexe 3: fiche d'identification bancaire du soumissionnaire

Les règlements seront effectués sur le compte bancaire suivant :

#### COORDONNEES BANCAIRES

Intitulé du compte	
IBAN/ Numéro de compte	
Devise	
Code BIC/ SWIFT	
Nom de la banque	
Nom de l'agence	
Adresse de l'agence (rue, ville, pays, code postale)	

#### DONNEES DU TITULAIRE DU COMPTE

Telle que déclarée à la banque

Titulaire du compte	
Adresse complète du titulaire	

Date	
Nom et prénom du représentant autorisé	
Signature du représentant autorisé	
Cachet	

*Joindre un RIB émis par la banque*